

## Inscription en Seconde Générale et Technologique

### Demande d'affectation :

La **demande d'affectation** en Seconde générale et technologique (2<sup>nd</sup>e GT), est à **constituer** auprès de votre établissement d'origine.

La **procédure d'affectation** est informatisée. La famille saisira dans le logiciel d'affectation **ses vœux courant mai début juin** (information à vérifier auprès de votre établissement d'origine).

### Demande de dérogation :

La **sectorisation** est disponible sur le site de la DSDEN 35, rubrique **Accueil DSDEN35**.

Si l'élève ne dépend pas du secteur de Bréquigny, la famille devra renseigner un imprimé de **demande de dérogation** (l'imprimé sera à **retirer auprès de votre établissement d'origine, courant mai**. L'établissement d'origine adressera lui-même la **demande de dérogation** à la **Direction des services départementaux d'Ille et Vilaine fin mai** (*Date à confirmer auprès de votre établissement d'origine*).

C'est le **directeur des services départementaux de l'éducation nationale** qui étudiera les demandes de dérogation.

**Dans tous les cas, il est obligatoire de formuler un vœu d'affectation dans le lycée de secteur en dernière position**, au cas où la demande de dérogation ne serait pas validée.

### Résultats de l'affectation des Secondes :

C'est le **directeur des services départementaux de l'éducation nationale** qui validera ou pas l'affectation de l'élève lors d'une **Commission d'affectation le fin juin 2023**.

Les **résultats de l'affectation** seront publiés **fin juin début juillet** sur le service en ligne EDUCONNECT service en ligne inscription (SLI). Les familles devront être munies de leur identifiant et mot de passe.



## Téleservice inscription

Juin inscription

### Dossier d'inscription :

L'**inscription définitive** aura lieu **début juillet**. Le lycée Bréquigny enverra les notifications d'affectation aux familles début juillet. Selon un planning défini par le lycée, le dossier d'inscription « finale » sera déposé par la famille et l'élève au lycée Bréquigny, début juillet.

Les modalités seront précisées sur : <http://www.lycee-brequigny.fr> rubrique inscriptions.